

programmes pour venir en aide aux pères dans l'exercice parental, pour les aider à vivre les changements sociétaux dans la famille et contribuer à réduire l'écart entre culture et pratique. Un modèle du genre est le travail du groupe qui vise à renforcer les liens entre les pères détenus et leurs enfants. Toutefois, l'auteur montre également les limites de ces groupes qui ne sont pas toujours adaptés, basés sur les modèles traditionnels de groupes d'entraide et n'ayant pas pris en compte les modes spécifiques de socialisation masculine (comme la difficulté à énoncer l'émotion). Au final, il est encore assez difficile, selon Dominic Bizot, de tenter de mesurer l'impact de ces groupes et de leurs pratiques sur les pères.

Plus globalement des travaux sur les groupes de pères, désormais assez nombreux en Europe, mériteraient d'être réalisés.

Loin des propos optimistes de l'introduction, les différentes contributions montrent plutôt que les pères ne vont pas si bien que cela. Les évolutions de la paternité, encouragées par les dispositifs publiques, n'ont pas encore permis un plein exercice de la coparentalité. Les pères et les mères sont encore empreints des modèles classiques des rapports sociaux de sexe. Il est vrai que la distinction entre femme et mère, facilitée par les lois sur la contraception et l'IVG, a contribué à l'émancipation des femmes (6). Mais comme le remarque à juste titre Patricia von Münchow, il n'existe « *pas de communauté de pères pour les hommes* » (p. 129) qui pourrait faciliter, encore davantage, leur implication dans les tâches parentales.

Sandrine Dauphin

CNAF – Rédactrice en chef de *Recherches et Prévisions*.

(1) Fraisse G., 2000, *Les deux gouvernements : la famille et la cité*, Paris, Gallimard, collection folio/essais.

(2) Sellenet C., 2005, *Les pères vont bien*, Paris, Flammarion.

(3) Franz M.-L. (von), 1978, *L'interprétation des contes de fées*, traduction française de Francine Saint-René Taillandier, Paris, La Fontaine de pierre.

(4) Bourdieu P., 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil.

(5) Michael S. Kimmel (dir.), *The politics of manhood, Profeminist men respond to the mythopoetic men's movement (and the mythopoetic leaders answer)*, Temple University Press, 1995.

(6) Héritier F., 1996, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

Florence Weber

Le sang, le nom, le quotidien *Une sociologie de la parenté pratique*

2005, Montreuil, Aux lieux d'être, 265 pages.

Il y a deux livres dans cet ouvrage. L'un de terrain, vivant, riche, amusant parfois, dramatique souvent, qui permet de comprendre une réalité sociale. L'autre d'analyse et de militantisme, qui brasse des concepts et propose des orientations. Cette juxtaposition est liée à l'inclusion de l'ouvrage dans une double logique : celle d'une analyse de la parenté pratique ; celle d'une réflexion sur la modélisation des comportements d'entraide, portant un regard sur les politiques publiques. Dans les cinq premiers chapitres, l'idée – originale – est de partir de huit cas exceptionnels pour comprendre les différentes facettes de la parenté, les normes et sentiments qui les animent. Ces chapitres relèvent de l'« ethnographie sociologique » en décrivant des situations familiales vécues. Deux moments charnières sont choisis comme particulièrement représentatifs des enjeux qui se jouent dans la

parenté : celui de l'accueil et de la prise en charge d'un enfant, d'une part, et celui de la dépendance, puis de la mort, d'autre part.

Sur la prise en charge des jeunes enfants, est exposée l'histoire d'une femme ayant trois pères : le premier l'a engendrée, le deuxième lui a donné son nom, le troisième l'a élevée. L'histoire est prise au moment d'un douloureux procès en contestation de paternité fait par le deuxième. Une autre femme a deux pères : un qui est son géniteur et son parrain, un autre qui est le mari de sa mère. Ce dernier mourant, le premier épouse la mère et adopte ses enfants génétiques, leur donnant son nom. Une autre histoire narre les démêlés d'une mère se battant pour conserver, malgré une difficile situation familiale, mentale et financière, son autorité sur ses enfants, alors qu'elle fait l'objet d'une mesure d'assistance éducative.

Concernant les personnes âgées dépendantes, est évoquée la vie d'une servante fidèle à trois générations d'une famille, qui finit par être, elle-même prise en charge par les derniers descendants. Un autre cas évoque une femme sans descendance qui confie sa fortune à une partie de la famille de son ancienne conjointe.

Finalement, toutes ces situations, dont certaines sont surprenantes, voire rocambolesques, d'autres tristes, beaucoup émouvantes, permettent de souligner les différentes facettes de la parenté : le sang est le lien biologique, qui lie par exemple l'enfant à son géniteur ; le nom est la dimension juridique, qui se réfère à la lignée ; le quotidien est le partage d'une vie commune, fondée sur l'échange, qui renvoie au registre de l'économie domestique.

Pour la plupart des individus, ces trois registres sont communs. Dans les cas étudiés, au contraire, ils sont scindés ou soumis à une tension qui révèle leur existence, leur force, leurs interactions ; le cas limite montrant en effet ce qui est en jeu dans les cas les plus fréquents.

La génération choisie pour l'analyse (née entre 1950 et 1970) est une génération pivot, au sens sociologique : elle est entre le soutien aux enfants pour l'éducation de leurs propres enfants et le soutien aux parents en début de dépendance. Elle est également une génération pivot au sens où elle est à l'intersection de nombreux bouleversements qui ont impacté la famille. Bouleversements juridiques en premier lieu et, en particulier, du droit de la filiation : on pense, par exemple, à l'égalité acquise des enfants légitimes et naturels. Bouleversements sociaux en second lieu : Florence Weber prend ainsi le pouls des changements de la société, notamment la diminution de la stigmatisation des mères seules, la plus grande liberté de divorcer, – etc.

Par ces exemples, l'objectif de l'auteure est de montrer la force du lien quotidien. Paradoxalement, la force du sang ressort également considérablement de ces récits. Florence Weber semble d'ailleurs elle-même surprise de cette découverte. La mort, à cet égard, consacre le triomphe de la parenté officielle, effaçant la parenté quotidienne tant dans la préséance de l'expression du deuil (pour la famille « de sang ») que dans la succession (préservation du patrimoine pour la lignée).

Accessoirement, et au fil des histoires racontées, apparaissent d'autres thèmes d'interrogation. La place « naturelle » de la mère auprès de l'enfant et l'imparfaite symétrie entre les deux parents en est un, l'importance symbolique des objets transmis, les inégalités sociales dans l'accès aux soins de la dépendance, les relations entre germains, l'activité des femmes, la tension entre la famille d'origine et la famille de destination, la concurrence des égalités, la relation difficile aidant-aidé, les normes de la maternité... en sont d'autres, brièvement effleurés au cours de ces histoires complexes.

Dans la seconde partie du livre, Florence Weber se fait plus militante.

Déjà, dans un aparté de la première partie, elle préconise une évolution de l'allocation de parent isolé – décidément fort malmenée en ce moment – pour en faire, au lieu d'un minimum social, une allocation permettant aux mères de s'investir auprès de leurs enfants, mais aussi de se réinsérer sur le marché du travail en pouvant, par exemple, accepter sans chute de revenus un emploi à temps partiel. L'auteure propose de repenser le concept de salaire maternel, d'une façon moins idéologique et prenant davantage en compte la notion de « ménage », les relations entre les deux parents et leurs positionnements respectifs sur le marché du travail, leurs choix enfin.

Mais l'essentiel de ces développements s'effectue à la fin de l'ouvrage. Le chapitre 6, en effet, offre un rebondissement et présente des éléments de contexte sur le cadre de sa recherche. Celle-ci, exécutée au sein d'une équipe pluridisciplinaire comprenant notamment des sociologues et des économistes, a pour finalité de modéliser les conditions dans lesquelles s'effectue une solidarité dans un groupe restreint d'individus. L'idée sous-jacente est que le positionnement de l'individu, en particulier les circonstances dans lesquelles il est amené à agir au-delà de son propre intérêt personnel, permet de dépasser l'hypothèse individualiste et de mieux comprendre les interactions entre les politiques publiques et le soutien individuel. Cette recherche mobilise les concepts de l'économie domestique, organisation concrète de la parenté quotidienne mise en exergue dans la première partie. Cette théorie distingue trois principes de comportement individuel selon que ce dernier prend place dans une parentèle (réciprocité restreinte), dans une maisonnée (solidarité entre vivants), ou dans une lignée (impératif de transmission). Cette distinction permet de comprendre les sentiments d'attachement électif dans le premier cas, quotidien dans le second et d'affiliation dans le troisième. Analytiquement distincts, ces trois cas sont généralement superposés.

Florence Weber utilise alors ces concepts pour éclairer deux débats : celui sur la filiation et celui sur les solidarités familiales.

Tout d'abord, l'auteure conteste l'absence de prise en compte, dans nos règles de droit, de la parenté quotidienne. Elle rejoint en cela de nombreux courants (1), qui soulignent notamment l'absence de statut du beau-père dans une famille recomposée ou du conjoint dans une famille homoparentale. Elle préconise que l'on puisse, sans remplacer la première comme dans une adoption simple, ajouter une paternité, pour tenir compte de ces situations vécues. Elle évoque ensuite la prise en charge des personnes âgées, ses différentes facettes, privées (prise en charge par la famille) et publique [soutien par la prestation

spécifique dépendance puis l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA)]. L'APA est vivement critiquée, comme inégalitaire, car elle omet de prendre en compte les patrimoines et les contextes familiaux. L'auteure propose finalement de considérer la prise en charge des dépendants comme on a considéré celle des enfants au moment de la mise en place des crèches.

D'une façon plus large, pour améliorer l'équité sociale, l'auteure propose un remaniement des règles de l'héritage, autorisant une plus large transmission à des personnes non parentes, et accroissant en revanche les prélèvements sur les sommes perçues, mais de façon dégressive en fonction du revenu de l'héritier.

Dans la première partie, la plus longue, l'ouvrage compose, à petites touches, le dessin des facettes multiples et complexes de la parenté. Même si elle semble parfois aller plus loin que le terrain qui la supporte, la démonstration reste claire et attachée aux faits.

La seconde partie est un peu plus difficile à appréhender. Tout d'abord, car le terrain et les faits semblent, dans l'ouvrage, loin des démonstrations proposées, l'auteure fait appel à de nombreux autres travaux, ici non détaillés. En outre, il est parfois délicat de démêler ce qui ressort de la démonstration, de la description d'une réalité, et ce qui ressort d'un point de vue personnel, d'une

préconisation. Ainsi les critiques auraient-elles mérité, pour acquérir de la force, d'avoir en plus du regard empathique sur l'enquêté, le point de vue de « l'adversaire », comme dans le cas de la mère soumise à une mesure d'assistance éducative par les services sociaux. De plus, l'image très critique de l'APA laisse, en l'absence de l'intégralité du raisonnement, le sentiment d'une démonstration inachevée, lorsque, par ailleurs, d'autres acteurs se félicitent des effets de cette mesure sur le maintien au domicile des personnes les plus démunies et sur les progrès en cours de la professionnalisation du secteur.

Cependant, en plus de belles histoires, cet ouvrage laisse une image complexe des modalités de la parenté et des types de solidarité, tout en offrant un cadre analytique fort intéressant pour les comprendre. La force des relations quotidiennes, si elle n'autorise pas à négliger la force des relations « de sang » – qui font « les vrais parents » et les lignées –, permet de mieux comprendre l'organisation des interactions entre des individus, parents à différents niveaux.

Delphine Chauffaut

CNAF – Responsable du Département de l'animation de la recherche et du réseau des chargés d'étude

(1) voir notamment le dernier rapport de Dominique Versini, défenseuse des enfants, ou les travaux d'Irène Théry.

Collectif national pour les droits des femmes

Contre les violences faites aux femmes : une loi-cadre !

2006, Paris, Syllepse, collection Arguments et mouvements, 158 pages.

Le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), constitué le 24 janvier 1996, regroupe des associations féministes, des syndicats et des partis politiques de gauche autour des questions de discrimination sexuelle. Un récent travail réalisé au sein du CNDF a conduit à une proposition de loi-cadre. Tel est l'objet de cet ouvrage composé de trois parties : l'argumentaire, l'exposé des motifs puis la proposition de loi. La proposition de loi vise à prendre en compte le caractère systématique de ces violences et à assurer une prise en charge globale.

Tout d'abord, la situation des violences à l'encontre des femmes est décrite principalement sous l'angle sociologique. Un constat paradoxal s'impose : si les lois sont désormais nombreuses (fruits des combats féministes), les violences persistent. La dénégation du caractère sexiste de ces violences (notamment viol, violence conjugale, mutilations sexuelles, prostitution, harcèlement sexuel, représentation des violences dans la pornographie et la publicité...) empêche les luttes d'être efficaces. La législation reste inadaptée car elle ne pose pas la domination masculine en tant que